DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE RÉCUALA SOUS-PRÉFECTURE LE

3 n JUIN 2015

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONS<del>EIL MUNICIPAL</del> 82

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 27 Juin (27/06/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Conseillers Municipaux

**ETAIENT REPRESENTES:** 

M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Adjoint,

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Conseillers Municipaux. ETAIENT EXCUSEES :

Mme Valérie CLARMONT, Mme Marie-Claude DULAC Conseillères Municipales.

**ETAIENT ABSENTS:** 

M. Michel PIRAME, M. Mathieu RICHARD, Mme Marie CASTRO, M. Patrice CHARLES Conseillers Municipaux.

Monsieur Aïzen ABOUA est nommé secrétaire de séance.

## PATRIMOINE COMMUNAL- ACQUISITIONS - VENTES - LOCATIONS

15 - 27 Juin 2015

CLOITRE DE L'ABBATIALE SAINT PIERRE - TRAVAUX DE STRICT ENTRETIEN 2015 SUR MONUMENT HISTORIQUE CLASSE - MISE EN PLACE D'OCCULTATIONS ENTRE CHEVRONS - GALERIE NORD - COMPRIS POSE DE VOLETS SUR TOUR SEPTENTRIONALE

Rapporteur: Mme VALETTE

## **VU** le rapport de Monsieur le Maire proposant :

- d'approuver l'estimation d'un montant de 6870,60 € TTC (soit 5 725,50 € HT) concernant la mise en place d'occultations dans la galerie nord du cloître et la pose de volets en façade sud de l'aile septentrionale.
- d'adopter le plan de financement,
- de l'autoriser à solliciter les aides financières du Ministère de la Culture et de la Communication à hauteur de 50% et du Conseil Général à hauteur de 25%

## Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**APPROUVE** l'estimation d'un montant de 6 870,60 € TTC (soit 5 725,50 € HT),

ADOPTE le plan de financement comme suit :

Protection de la galerie nord et pose de volets							pourcentage	Montant en HT
État (ministère	de	la	Culture	et	de	la	50 %	2 862,75 €
Communication)								
Département							25 %	1431,37 €
Commune							25 %	1431,38 €
Total HT						Total HT =	5 725,50 €	

**SOLLICITE** l'autorisation de pré-financer l'opération.

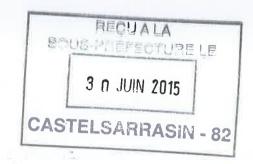
**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières de l'État (Ministère de la Culture et de la Communication) à hauteur de 50 % et du Conseil Départemental à hauteur de 25 %.

Pour copie conforme

Moissac le 29 juin 2015

Le Maire.

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :